



Comité social territorial (CST) du 6 mars 2025

Déclaration préalable CFDT

Problèmes d'insécurité liés au narco-trafic, demande de création d'ASA évènements exceptionnels, journée internationale des droits des femmes.

Insécurité : non à la banalisation !

Une nouvelle fois la Cfdt souhaite aborder lors de sa déclaration préalable les problèmes d'insécurité liés au narcotrafic, auxquels sont confrontés quotidiennement un certain nombre d'agents. Nous en reparlerons plus précisément lors du FSSCT plénier du 18 mars prochain.

La situation n'est pas nouvelle. Elle n'a pas connu d'amélioration, au contraire. Les habitants et les agents concernés sont contraints de s'adapter, d'adopter des stratégies d'évitement, de travailler la boule au ventre. Pour la Cfdt, le risque de banalisation est très élevé mais nous refusons de nous y habituer. Les agents sont toujours déterminés à assurer leur mission de service public, notamment auprès des usagers qui en ont le plus besoin. Pour la Cfdt, nous le disons une nouvelle fois : leur sécurité doit primer sur tout le reste et les coupes budgétaires ne doivent pas concerner ces équipes suffisamment éprouvées.

De la solidarité pour les agents sinistrés

La détermination des agents à remplir leur mission de service public s'est également illustrée lors des évènements exceptionnels d'inondation qu'a connu le territoire brétilien ces dernières semaines. La Cfdt l'a déjà écrit, votre réponse à notre demande d'ASA exceptionnelle ne prend pas en compte une grande partie des difficultés rencontrées par les agents. En effet, votre réponse ne concerne que les agents habitant à Rennes et non ceux des communes du Sud du département. Par ailleurs, ces agents ont pu être empêchés de travailler du fait de la fermeture des écoles et collèges, couplée à des difficultés de circuler. Sur la forme et le fait qu'il n'existe pas de base légale à la création d'une nouvelle ASA ; la récente négociation sur le régime indemnitaire de la Police municipale nous a montré votre capacité à composer avec les contraintes légales et trouver des solutions positives pour les agents. Pour la Cfdt, face à ce type d'évènements qui seront amenés à se multiplier, les agents publics ont **besoin de la solidarité et du soutien de leurs employeurs** dans ces moments de grande difficulté, amenés à se multiplier à l'avenir, à travers l'attribution d'aide ou de soutien matériel comme indiqué dans votre courrier mais également de temps. La Cfdt demande une rencontre avec toutes les organisations syndicales pour en discuter à nouveau.

Restrictions budgétaires : pas au détriment des conditions de travail des agents

Autre gros sujet d'actualité de nos collectivités, celui des coupes budgétaires, qui ont des conséquences sur les modalités de remplacement et renfort, le recrutement des stagiaires rémunérés et apprentis, etc.-Vous nous avez garanti que ces coupures ne se feront pas au détriment des agents et s'accompagneront d'une baisse du service au public si nécessaire. La Cfdt reste cependant inquiète. Les agents nous ont fait part de certaines situations : demande insistante d'élus pour mettre en œuvre de nouveaux projets, services impactés par les réductions financières du département, les petites équipes, celles déjà éprouvées par des arrêts maladie ou turn over. Par ailleurs, comment vont se faire les remplacements pour les agents en temps partiel pour retraite progressive ? C'est une question que la Cfdt vous a déjà posé il y a plusieurs mois. Quelles priorités données aux différents temps partiels ? Comment les agents seront remplacés ? Sur quelles enveloppes ? Nous attendons des réponses.

Dernier sujet, comme tous les ans, la journée internationale des droits des femmes est l'occasion de rappeler, si c'était nécessaire, que l'égalité entre les travailleuses et les travailleurs n'est pas encore réelle. Dans nos collectivités, des efforts, par l'intermédiaire du plan d'actions égalité femmes – hommes par exemple, doivent être encore déployés dans tous les services, tous les jours pour accéder à une égalité réelle que ce soit au niveau des rémunérations, des conditions de travail, de l'accès à l'emploi pérenne, de l'articulation vie privée professionnelle, La Cfdt appelle tous et toutes à se mobiliser ce samedi 8 mars à 15 h Mail François-Mitterrand pour faire entendre le combat encore à mener pour l'égalité réelle.



cfdt@rennesmetropole.fr



02 23 62 24 61

**La Cfdt : la négociation, des propositions
Le syndicalisme utile et proche de vous !**